

Directive médicale | Medical directive

Date	Le 23 mars 2020 / March 23, 2020
Dest. / To	Tous les médecins du Réseau de santé Vitalité / All Vitalité Health Network physicians
Copies à / To	Destinataires en copies / CC'd recipients

(English version follows)

Processus pour remplir des formulaires à distance ou obtenir un consentement recueilli de façon verbale pendant la situation entourant la COVID-19

Compte tenu de la situation entourant la COVID-19, il pourrait être impossible ou inapproprié de recourir au consentement écrit ou de procéder à des rencontres en personne pour remplir des formulaires sensibles en raison des mesures de distanciation sociale. Il ne faut pas oublier que lors du processus d'obtention d'un consentement, l'important est d'obtenir un consentement implicite clairement exprimé (bien consigné ensuite) et non d'obtenir la signature du patient.

Il est donc possible de remplir ces formulaires à distance et d'obtenir le consentement du patient (ou du mandataire spécial) de façon verbale en suivant les étapes ci-dessous :

- Si possible, fournir à l'avance le formulaire approprié au patient (ou à son mandataire spécial) afin qu'il puisse en prendre connaissance avant la discussion.
- Le médecin ou le professionnel de la santé désigné doit bien consigner le processus pour remplir le formulaire ou obtenir le consentement éclairé. Il doit indiquer clairement sur le formulaire (en haut ou en bas de la page) les éléments suivants :
 - Date et heure de l'obtention du consentement;
 - Moyen utilisé (téléphone, vidéoconférence ou autre plateforme).
- Appeler le patient (ou le mandataire spécial) à la date et à l'heure convenues. Demander au patient s'il accepte que le processus de consentement soit fait à distance en lui précisant qu'à la place de sa signature, on indiquera que son consentement a été obtenu de façon verbale par téléphone ou à distance.
- Passer en revue le contenu du formulaire avec le patient (ou le mandataire spécial) pour évaluer sa compréhension du formulaire en question et répondre à toutes les questions.
- Si le formulaire l'exige, s'assurer de la présence d'un témoin lors de la discussion téléphonique.
- Si le patient (ou le mandataire spécial) accepte de donner son consentement verbal, il faut l'indiquer clairement sur le formulaire en précisant la date et l'heure d'obtention du consentement. Procéder pareillement pour le témoin.

- À la place de la signature du patient, préciser que le consentement a été obtenu par téléphone ou à distance pendant la pandémie.
- Envoyer par la poste au patient (ou au mandataire spécial) une copie du formulaire rempli. Conserver la copie originale du formulaire dans le dossier du patient.
- Les médecins qui remplissent ces formulaires à partir de leur cabinet privé doivent faxer une copie des formulaires au Service des archives de l'hôpital avec lequel ils sont affiliés.

Procedure for completing forms remotely or obtaining verbal consent during the COVID-19 pandemic

Given the COVID-19 situation, it could be impossible or inappropriate to require written consent or meet in person to fill out sensitive forms because of the social distancing measures. Keep in mind that during the consent process, what is important is to obtain a clearly expressed implied consent (and then to document it), not to get the patient's signature.

Therefore, it is possible to complete these forms remotely and obtain the patient's (or substitute decision maker's) consent verbally by following these steps:

- Whenever possible, provide the appropriate form to the patient (or substitute decision maker) ahead of time so that they can read it prior to the discussion.
- The physician or designated health professional must adequately document the process of completing the form or obtaining informed consent. They must clearly indicate the following information on the form (at the top or bottom of the page):
 - Date and time consent was obtained;
 - Means used (telephone, videoconference or other platform).
- Call the patient (or substitute decision maker) at the agreed-upon date and time. Ask the patient if they agree to the process of providing their consent remotely by specifying that instead of their signature, you will indicate that their consent was obtained verbally by phone or remotely.
- Review the content of the form with the patient (or substitute decision maker) to assess their understanding of the form and answer any questions they may have.
- If the form requires it, ensure that a witness is present during the telephone conversation.
- If the patient (or substitute decision maker) agrees to give their verbal consent, you must clearly indicate it on the form and specify the date and time consent was obtained. Follow the same procedure for the witness.
- Instead of the patient's signature, specify that consent was obtained by phone or remotely during the pandemic.
- Send a copy of the completed form to the patient (or substitute decision maker) by mail. Keep the original copy of the form in the patient's record.

Physicians who complete these forms from their private offices must fax a copy of the forms to the Health Records Department of the hospital they are affiliated with.

Dre France Desrosiers

V.-P. – Services médicaux, Formation et Recherche

VP – Medical Services, Training, and Research